

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.612.003.1 DU 23 OCTOBRE 1992

Système de balances à équilibre automatique BIZERBA modèles SW à indication du poids et du prix

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

BIZERBA WERKE-WILHELM KRAUT GMBH & Co KG, Postfach 1140, 7460 Balingen (Allemagne).

DEMANDEUR

BIZERBA FRANCE, rue de Malacombe, BP 32, 38295 Saint Quentin Fallavier Cedex.

CARACTERISTIQUES

Le système de balances à équilibre automatique BIZERBA modèles SW à indication du poids et du prix se compose de 2 à 32 balances BIZERBA, reliées entre elles, de modèles suivants :

- SW100, SW200, SW200F, SW300, SW400, SW500, SW800, SW100G et SW800G faisant l'objet de la décision n° 92.00.611.030.1 du 23 octobre 1992 (1).

L'ensemble de ces balances interconnectées peut fonctionner en tant que système de gestion générale et/ou en tant que système de vente accompagnée.

Ces balances sont à capacité dite "multi-maître", c'est-à-dire qu'elles n'ont pas besoin d'une balance maître spéciale pour fonctionner, chacune d'elles étant "maître" pour l'ensemble du système.

Une ou plusieurs balances "libre-service" peuvent être incorporées dans le système de gestion générale mais si le système est mixte (gestion générale, plus vente accompagnée) elles ne seront pas prises en compte dans le système particulier de vente accompagnée.

Dans le système de vente accompagnée, les enregistrements de transactions peuvent se faire, pour un même client, sur plusieurs balances et le ticket de totalisation peut être obtenu sur n'importe quelle balance du système.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

Les balances doivent toujours être installées de telle façon que l'acheteur puisse aisément se rendre compte du résultat de la pesée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Chaque balance du système porte sur sa plaque d'identification le numéro et la date d'approbation prévus dans la décision précitée (1).

Chaque balance du système particulier de vente accompagnée porte, de plus, à proximité de la plaque d'identification, une étiquette adhésive autodestructible sur laquelle figure le nom du système "système SW" ainsi que le numéro et la date de la présente décision.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.
Schéma n° 5829.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE.

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, novembre 1992, page 1639.

NOTICE DESCRIPTIVE

Systeme de balances à équilibre automatique à indication du poids et du prix BIZERBA modèle SW

DESCRIPTION DE LA CONNEXION DU SYSTEME

Le système d'interconnexion des balances est réalisé à l'aide d'une interface de tension RS485 au moyen de câbles blindés à 4 brins. Les connexions sont réalisées respectivement à l'aide de fiches d'entrée et de sortie séparées au niveau des balances ou bien à l'aide de boîtes de distribution par l'intermédiaire de câbles de branchement pour chaque balance (n° 5829).

SECURITE DE FONCTIONNEMENT

Afin d'assurer le fonctionnement du système, les mesures suivantes ont été prises :

• **Vente accompagnée / Gestion de tickets**

Les articles enregistrés sont, en général, mémorisés directement dans la banque de données de la balance. Selon le mode de fonctionnement, les articles sont imprimés soit immédiatement soit après l'appel du total.

A l'aide de sémaphores il est assuré qu'un seul vendeur a accès aux données de ticket. En mode de "vente accompagnée", les articles sont copiés de la banque de données à la balance qui a déclenché l'enregistrement/l'appel du ticket. Lorsque le copiage s'est effectué sans erreur, les articles sont effacés au niveau de la balance. Ainsi, il est assuré qu'un ticket qui a déjà été commencé n'est mémorisé qu'une seule fois au niveau de la balance utilisée à la fin.

• **Bus de système / Interface**

Le bus utilisé est non-réactif conformément à la norme DIN 19245. La sécurité des données est assurée au moyen du contrôle de parité et de LRC.

• **Sécurité au niveau du système d'interconnexion de données**

Lorsque le câble du bus de système est défectueux et des essais répétés de correction n'ont pas mené à un résultat positif, la balance est mise hors service (commutation sur l'exploitation solitaire [stand-alone]). Il est possible d'intégrer cette balance une nouvelle fois au système. A cet effet, il faut l'éteindre et l'allumer de nouveau.

• **Sécurité des données au niveau de la mémoire**

En cas de coupure de courant ou de chute de tension, la mémoire des données est assurée contre toute perte de données à l'aide d'une pile au lithium. Ainsi, les données de base, du chiffre d'affaires et de la gestion de ticket sont conservées.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Dans le système d'interconnexion de balances, il est possible d'utiliser les différents modes de commande (modes de vente) :

• **un ou plusieurs vendeurs**

En mode de vente "un seul vendeur en service", chaque enregistrement d'article est immédiatement imprimé.

En mode de vente "plusieurs vendeurs en service", les différentes transactions de vente sont sauvegardées dans une mémoire intermédiaire et imprimées au niveau de la même balance lors de la clôture de la vente.

• **vente accompagnée**

En mode de "vente accompagnée" avec touches de commande directes, chaque transaction et clôture de vente peut être effectuée au niveau d'une balance quelconque.

En mode de vente "N° client", les transactions de vente sont affectées au compte de client respectif en entrant au clavier le N° de client et le N° de vendeur correspondants. Toutes les transactions et clôtures de vente peuvent être effectuées sur une balance quelconque.

- **libre-service en système de gestion seulement**

En mode de vente "libre-service", il n'existe que les fonctions affectées au client (libre-service actif).

MESSAGE D'ERREUR

Erreur de commande (relatif au système)

- *Impression de tickets ouverts*
Mise hors service de la balance avec comptes de client ouverts
- *Vendeur existe déjà*
Le N° de vendeur a déjà été pris
- *N° de client inexistant*
Au début de la vente, un N° de client n'a pas été fixé
- *Ticket clôturé*
Les données de ticket ont déjà été imprimées
- *N° de client existe déjà*
Le N° de client a déjà été pris.

Erreur de fonctionnement

- *Offline*
Le câble du bus de système est défectueux. Dans ce cas, la commutation sur le mode d'exploitation solitaire (stand-alone) est déclenchée (le système d'interconnexion de balances est quitté).

FONCTIONNEMENT EN CAS DE BALANCE DEFECTUEUSE

- **Balance défectueuse**

Lorsqu'une balance quelconque interconnectée au système de balances est défectueuse, toutes

les autres balances continuent à fonctionner sans interruption. Les données de ticket éventuellement mémorisées en provenance de la balance défectueuse sont automatiquement imprimées au moment où la balance est de nouveau prête à fonctionner. Une autre balance peut remplacer celle-ci et être interconnectée au système. A cet effet, on transmet les données de mise en service d'une balance quelconque du système à la nouvelle balance.

- **Maintien du système d'interconnexion de balances**

Lorsqu'une balance connectée au milieu de deux balances est retirée du système, la fonction du bus de système est conservée à l'aide de la connexion des fiches d'interface (douilles et fiches) (figure 1-5829).

Dans le système d'interconnexion de balances avec boîtes de distribution, une balance peut être retirée sans être remplacée. La fonction du bus de système est conservée (figure 2-5829).

- **Résistance terminale**

Lorsque la liaison entre les balances est réalisée par l'intermédiaire de connexions de fiches d'entrée et de sortie (d'une balance à l'autre), le bus de système au niveau de la première et de la dernière balance du système est muni d'une résistance terminale (figure 1-5829).

Lorsque les balances sont reliées au moyen de boîtes de distribution (pièces en "T") à l'aide de câbles de branchement, les résistances terminales sont installées dans la première et dernière boîte de connexion.

■ N° 5829

SYSTEME DE BALANCES A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DES PRIX BIZERBA SW

Figure 1

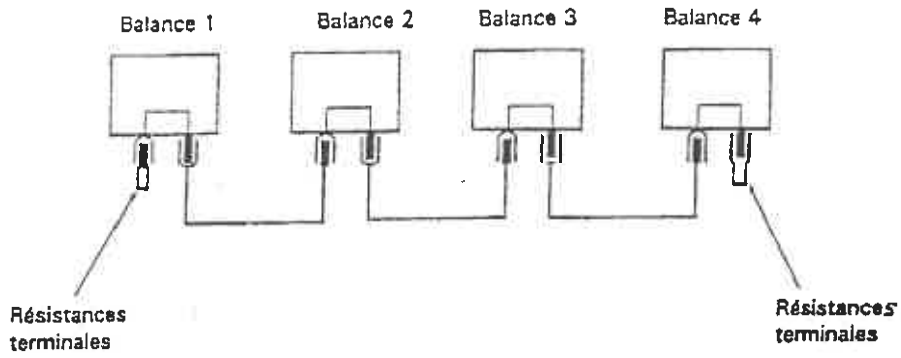


Figure 2

